

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
LEZE ARIEGE
HAUTE-GARONNE

Nombre de membres

dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	32	37

N° 156/2017

OBJET : Financement du programme d'investissement voirie 2017

L'an deux mille dix-sept et le 11 juillet à 18h00,

Le Conseil de la Communauté de Communes Lèze Ariège, dûment convoqué en date du 4 juillet 2017, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Monique COURBIERES, Nadia ESTANG, Anne FIGUEROA, Pierrette HENDRICK, Hélène JOACHIM, Nathalie LAVAIL-MAZZOLO, Catherine MONIER, Sabine PARACHE, Joëlle TEISSIER,

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Dominique BLANCHOT, Jean-Claude BLANC, Pierre-Yves CAILLAT, Joël CAZAJUS, Jean CHENIN, Serge DEJEAN, Claude DIDIER, Patrick DISSEGNA, Régis GRANGE, Serge MAGGIOLO, René MARCHAND, Daniel ONEDA, René PACHER, Wilfrid PASQUET, Alain PEREZ, Jean-Louis REMY, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Sébastien VINCINI.

ABSENTS AVEC PROCURATIONS : Mme Nadine BARRE donne procuration à M. Jean-Claude BLANC, M. Jean-Pierre BASTIANI à Mme Joëlle TEISSIER, M. Jean-Claude ROUANE à M. Floréal MUNOZ, Mme Danielle TENSA à M. René AZEMA, M. Michel ZDAN à M. Serge BAURENS.

ABSENTS EXCUSES :

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Sylvie BOUTILLIER

Messieurs Serge DEMANGE, Patrick LACAMPAGNE, Serge MARQUIER, Alain RIVELLA.

ABSENTS NON EXCUSES : Mesdames Carole LAFUSTE et Marie-Christine ESCOURROU-BERDOU, Messieurs Nicolas GILABERT, Jean DELCASSE et Régis GRANGE.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Joëlle TESSIER a été nommée secrétaire de séance.

Dans le cadre du pool routier 2016-2018, Monsieur le Président présente le programme voirie pour 2017 d'un montant total de 852 432.56 €. Il précise qu'il y a lieu de financer ces investissements soit par les fonds propres des communes, soit par le biais de l'emprunt. Il propose d'arrêter le financement suivant :

- Emprunt sur 10 ans de 646 953.56 €, réparti entre les communes de la façon suivante :

Le vernet	228 025.89
Miremont	54 007.92
Grépiac	11 144.76
Beaumont sur Lèze	45 101.14
Venerque	262 286.22
Auribail	10 929.01
Labruyère-Dorsa	5 126.44
Mauressac	5 255.45
Auragne	13 442.24
Esperce	11 634.49

- Participation sur fonds propres de 205 479.00 € pour les communes suivantes :

Auterive	161 515.88
Beaumont sur Lèze	37 116.62
Puydaniel	6 846.49

- L'avance du FCTVA sera réalisée sur les fonds propres de la CCLA.

Monsieur le Président indique que pour l'emprunt de 646 953.56 €, une consultation a été lancée auprès de sept établissements bancaires.

Monsieur le Président propose de retenir l'offre la mieux-disante, à savoir celle de la Banque Postale dont les conditions sont les suivantes :

Montant emprunté	646 953.56 €
Durée (mois)	120
Périodicité	Annuel
Mode d'amortissement	Annuité constante
Taux d'intérêt annuel	0.94%
Montant de l'échéance	68 087.03 €
Base de calcul des intérêts	30/360
Remboursement anticipé	Oui (indemnité actuarielle + préavis)
Frai de dossier	647€%
Coût total du crédit	34 136.44 €

Considérant cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le conseil communautaire

ADOpte le financement du programme voirie 2017 ci-dessus présenté;

ACCEPTE la proposition de la Banque Postale telle que définie ci-dessus ;

AUTORISE Monsieur le Président à appeler les participations des communes finançant sur leurs fonds propres ainsi que leurs participations à l'emprunt.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS